

Compte Rendu Réunion Publique du 20 juin 2012 :

LES SOLUTIONS A LA GESTION DES DECHETS

PARIE 1. La gestion des déchets : ça fonctionne en Europe

<http://www.youtube.com/watch?v=JV8u0oH7Y34&feature=youtu.be>

http://www.dailymotion.com/video/xrrwfj_dechets-solutions-et-alternatives-reunion-du-20-juin-2012_news

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT (FNE),

Pénélope Vincent-Sweet

Pilote du réseau déchets de FNE



La révolution de la gestion des déchets en Italie

Son intervention : <https://www.youtube.com/watch?v=r-C7Nmtr6ys&feature=plcp>

Après nous avoir sensibilisés sur la prévention en termes de gestion des déchets (à savoir produire moins de déchets), France Nature Environnement nous rappelle pourquoi la technologie du Tri Mécano Biologique est dangereuse pour notre environnement : la norme Française permet en effet la présence dans 1 mètre cube de « compost » conforme à la norme française (NFU 44-051) d'1kg de verres et métaux, 750 g de films plastiques, 2kg d'autres plastiques, des métaux lourds... Le TMB est propice à ce que ces niveaux soient atteints, puisqu'il produit du compost à partir de nos poubelles de tous les jours. A l'étranger, cette pratique de production de compost à partir du TMB est interdite au regard de ses nuisances environnementales (Allemagne, Suisse, Angleterre, etc).

Que faire alors ?

Pour parvenir à gérer nos déchets, outre les succès des pays du Nord et de l'Allemagne, Pénélope Vincent Sweet nous présente l'exemple de **l'Italie, qui a depuis peu totalement révolutionné la gestion de ses déchets, avec la mise en œuvre, avec succès, de la collecte sélective.**

De grandes villes réussissent ce pari : Pordenone, Novara, Asti, Trento, Monza, Bergamo, Udine, Rovigo, Reggio Emilia, Treviso... Avec des taux de collecte atteignant jusqu'à 76% !

Pour arriver à 70% de collecte sélective, les italiens pratiquent la collecte en porte à porte des matériaux secs (verres, métaux, plastiques, cartons, papiers), mais aussi des restes de repas et bio-déchets, avec une tarification incitative.

Le geste de tri est facile, particulièrement pour les bio-déchets (petit bio-sot dans la cuisine, avec un sac biodégradable : voir intervention), collecté soit en déposant le bio-sot sur le trottoir, ou dans des poubelles de 120 litres lorsqu'on est en habitat collectif (collecte deux fois par semaine, par de petites beines).

La récolte est d'une pureté comprise entre 97% et 98,5%, et très peu de déchets restent dans la poubelle classique.

Contrairement à ce qui est affirmé, ce procédé permet de réduire le coût du traitement des déchets : **en augmentant le coût de collecte sélective, on baisse fortement les coûts de traitement !** Mieux on tri, mieux on collecte, moins la gestion des déchets est coûteuse.

Avec cette pratique, on réduit le recours à la mise en décharge, à l'incinération, et au recours au Tri Mécano Biologique.

De très grandes villes réussissent : Turin (909.000 habitants), Salerno (150.000 habitants, au sud de l'Italie), Palermo... (voir l'intervention)

GAIA – ZERO WASTE EUROPE

Joan-Marc SIMON,

coordinateur Européen de GAIA et ZWE



La révolution de la gestion des déchets en Espagne

Son intervention : <https://www.youtube.com/watch?v=alMpUvuutWM&feature=plcp>

Joan Marc Simon nous explique qu'il y a quelques années, il a été sollicité dans le Pays Basque Espagnol par des élus et riverains demandant des alternatives à la construction d'incinérateurs dans leur région.

Ils ont alors regardé les lieux où des alternatives fonctionnaient, et ont développé la stratégie de 0 déchets, grâce à la collecte sélective, des matériaux secs et des bio-déchets. De nombreuses villes en Europe y parviennent.

Dans le Pays Basque Espagnol, Usurbil et Hernani ont sauté le pas, engageant la voie pour 34 communes de cette région ! Joan Marc Simon nous a présenté plus particulièrement l'exemple d'Hernani, **une ville avec un habitat collectif et une grande diversité sociale.**

Le principe réside dans l'installation de piliers avec des crochets, auxquels les riverains accrochent leurs déchets (voir l'intervention). Ce sont les riverains qui choisissent les lieux où ces piliers sont installés, et l'heure de la journée de la collecte (à Hernani c'est entre 23h et minuit, à Usurbil c'est en journée) : en effet, les déchets ne restent pas plus d'une heure accrochés aux piliers.

Les emballages sont collectés le lundi et le jeudi, les papiers et cartons le mardi, les bio-déchets (restes de repas) les mercredis, vendredi et dimanche, et la fraction résiduelle, ce qui reste (quasiment plus rien) le samedi. Les serviettes hygiéniques et les couches sont collectées chaque jour dans des poubelles séparées. Les commerçants eux aussi pratiquent le tri sélectif en porte à porte. Enfin, une déchetterie existe pour tout les produits dangereux, les encombrants, les appareils électriques, ou les riverains n'ayant pas eu le temps de sortir leurs poubelles durant la semaine.

Chaque riverain a un bio-sot, avec un numéro correspondant à son crochet (ce qui permet de poursuivre la pédagogie avec ceux qui ne pratiquent pas encore le tri). Ceux qui pratiquent le compostage ou le lombri-compostage à domicile mettent sur leur crochet un petit autocollant, et bénéficient d'une exonération fiscale. Le compostage communautaire est organisé à Hernani et Usurbil, entre différentes familles n'ayant pas de jardin, et connaît un immense succès.

De nombreuses images illustrent les installations des piliers, avec et sans les poubelles (voir intervention).

Le changement s'est opéré très rapidement, en deux mois, avec un bond de la collecte sélective pour les bio-déchets, les matériaux secs, et une réduction drastique de la matière résiduelle. En outre, ce système de responsabilité individuelle a entraîné une baisse de la production de déchets, et donc une baisse du coût de la gestion des déchets.

Le taux de collecte sélective est passé de 30% à presque 90%, résultat affiché sur la place centrale de la ville, tant cette collecte représente une fierté pour tous.

34 communes ont choisi de suivre cet exemple, et bientôt toute la région va adopter ce système.

Ceci permet de supprimer le recours à la décharge, à l'incinération, supprimer de nombreuses usines de traitement des déchets. Les unités de traitement doivent être adaptées à cette évolution de la collecte.

En outre, il est beaucoup plus rapide de mettre en œuvre ce système que de construire n'importe quelle usine : la transition a nécessité 6 mois seulement !

Enfin, de nombreux emplois ont été créés avec ce système.

Le compostage en pied d'immeuble à Paris

Les films sont consultables sur :

http://www.paris.fr/pratique/ordures-menageres-tri/recyclage/dechets-alimentaires-un-composteur/rub_5434_stand_88487_port_11682
http://www.dailymotion.com/video/xc2usw_compostage-en-pied-d-immeuble_news?ralg=meta2-only#from=embediframe-playreloff-1

Des expériences de plus en plus nombreuses de compostage en pied d'immeuble ont été mises en œuvre à Paris. Elles connaissent un succès considérable, les habitants d'immeubles, dotés d'un bio-sot, étant tout à fait partants pour s'inscrire dans cette démarche citoyenne.

Absence de nuisances, convivialité, acte citoyen : cette pratique ne cesse de se développer, et permet la réduction de la production de déchets !

MOULIBOX

Stéphane Martinez,



Présentation du lombri-compostage,

Son intervention : <https://www.youtube.com/watch?v=Af5de-n7XII&feature=plcp>

Stéphane Martinez est restaurateur, et s'est lancé depuis quelques années dans l'aventure du lombri-compostage. Il a créé la Moulibox, consistant à faire travailler les vers de terre pour transformer les déchets organiques en compost.

Ce procédé ne peut être réalisé qu'en appartement ou à l'intérieur des maisons.

Il faut apprendre à apprivoiser les vers de terre ! C'est un nouvel ami à la maison. Ils vont alors valoriser énormément de restes de nourriture.

Dans son restaurant, Stéphane Martinez, avec 5 kg de vers de terre, a déjà valorisé 2,5 tonnes de déchets organiques !

Il faut bien trier ses déchets, pour mettre dans la boîte des restes de fruits et légumes, des restes de plantes, etc.

En mettant 500 kg de déchets dans sa boîte, on ne récupère que 50 kg de matière valorisée : cette réduction est très impressionnante.

Si on a un jardin, il faut faire du compostage, si on n'a pas de jardin, le lombri-compostage est idéal !

Cela permet de réduire de manière considérable ses déchets, et donc de réduire le recours à la mise en décharge, aux incinérateurs, et au recours au Tri Mécano Biologique.

PARIE 2. Le projet SYCTOM-URBASER à Romainville : un projet à ne surtout pas faire PROPOSITIONS D'ALTERNATIVES DES RIVERAINS

La vidéo de cette partie : <https://www.youtube.com/watch?v=iyyxegcnkA8&feature=channel&list=UL>

Riverains de l'ARIVEM :



Synthèse sur les points noirs du projet actuel

Leur intervention :

<https://www.youtube.com/watch?v=-Afyc35FDoY&feature=context-cha>

http://www.dailymotion.com/video/xrt08h_synthese-des-points-noirs-du-tmb-methanisation-de-romainville_news

Les riverains commencent par rappeler ce qu'est une usine de TMB-Méthanisation : deux usines en une, la première triant mécaniquement les ordures, la seconde faisant pourrir la matière organique pour en faire du gaz et du compost.

Ce procédé est vendu comme un procédé magique, permettant de faire du gaz et du compost à partir de nos poubelles de tous les jours, résolvant les problèmes liés à la mise en décharge et à l'incinération.

Pourtant, la réalité, constatée sur les usines existantes (30 ans d'expérimentations, en Europe, 30 ans d'échecs complets), est bien différente, et révèle que ce procédé porte atteinte à l'être humain, porte atteinte à l'environnement et porte atteinte à l'intérêt public.

- **Porte atteinte à l'être humain** par les **graves nuisances** (bruit et surtout odeurs dans les usines TMB-Méthanisation, à Obourg en Belgique, à Fos Marseille, à Montpellier, en Espagne, en Angleterre, mais aussi dans les usines les plus récentes comme le Biopole d'Angers, achevé en 2011...), par les **risques d'incendie** (Montpellier, Obourg, Fresnoy Folny ont brûlé...) et **d'explosions** (La Corogne, des morts à Daugendorf et Gottingen, alors que ces unités étaient situées en pleine campagne), alors que le projet de Romainville est le plus gros d'Europe, et le premier implanté si près d'entreprises (23 mètres) et d'habitations (70 mètres). Plusieurs centaines, voire plus d'un millier de morts pourraient être déplorés en cas d'incident, et quoi qu'il arrive plus de 100.000 personnes vont devoir subir des odeurs insoutenables (avec les inquiétudes sanitaires qui en découlent).
- **Porte atteinte à l'environnement** : comme le souligne France Nature Environnement mais aussi les chambres d'agriculture, le « compost » produit par ces usines est toxique, et va **souiller irrémédiablement les terres agricoles**. En outre, ces usines sont construites sur une illusion : **les déchets continuent d'aller en déchèterie et incinération** ! De plus, la matière n'est même pas traitée lorsque les digesteurs sont bouchés !
- **Porte atteinte à l'intérêt public** : ces usines ont un **coût exorbitant, pour un bilan environnemental désastreux**. En outre, le coût social est incalculable, avec une véritable **destruction du tissu économique et social** (les entreprises vont partir, les habitants vont être prisonniers, avec notamment une baisse de plus de 40% de la valeur des appartements et pavillons), et les nombreux projets de valorisation de l'environnement local (nombreuses ecocités...) vont tomber à l'eau.

Pour conclure, les riverains soulignent que si des élus soutiennent leur combat, de très nombreux représentants refusent de se positionner en prétendant que l'on ne peut rien faire d'autre (certains soulignent même que ce n'est pas pour les nuisances et risques subis par quelques riverains que l'on va arrêter le projet...)

Mais grâce aux exemples des solutions qui fonctionnent en Europe, nous démontrons qu'il y a de véritables alternatives à ce projet insensé.

Bureau d'Etude Technique HORIZONS



Exposé du non respect du projet actuel des engagements environnementaux

Leur intervention :

<https://www.youtube.com/watch?v=u8sfcI5BfIs&feature=plcp>

http://www.dailymotion.com/video/xrs0mh_analyse-du-projet-d-usine-de-tmb-methanisation-de-romainville_news

Le BET Horizons a réalisé une étude approfondie sur les déchets produits en Seine Saint Denis et sur Paris, afin de savoir si le projet prévu à Romainville est adapté aux exigences environnementales : le Grenelle de l'Environnement, les exigences Européennes et les objectifs fixés par la région Ile de France.

Les données ont évoluées : on parlait de 19 communes et de plusieurs arrondissements Parisiens à l'origine, on est passé à 22 communes et au 19^{ème} arrondissement de Paris (un riverain, professionnel des déchets, intervient pour souligner qu'une partie des déchets du 20^{ème} arrondissement, mais aussi d'une partie du 10^{ème} et 18^{ème} viennent à Romainville).

Le lancement de l'usine devrait se faire entre 2017 et 2018, ce qui a poussé à analyser la situation en 2020.

Le projet actuel n'est conforme à aucun de ces objectifs (ni l'Europe, ni la région, ni le Grenelle), et est de plus **surdimensionné** : 315.000 tonnes d'OMR pour le projet ; les chiffres des prévisions pour 2020 montrent, avec des chiffres de progression de la collecte sélective très raisonnables (35% de collecte sélective, bien loin des 75% ou 85% déjà constatés en Allemagne, pays du Nord, mais aussi Italie et Espagne), qu'à cette date, le bassin versant produirait 213.500 tonnes). Ce surdimensionnement (102.000 tonnes !) impliquera l'élargissement très important du bassin de collecte, et donc du nombre de villes ou d'arrondissements de Paris déversant leurs déchets à Romainville.

La région Ile de France dispose de l'un des plus faible taux de collecte sélective de France (avec Marseille). La marge de progression est très importante.

Où vont aller les déchets : le TMB ne permet pas de tout traiter, et **le recours à l'incinération et à la mise en décharge est inévitable**. Il l'est d'autant plus que l'évolution de la norme européenne sur le digestat issu du TMB va obliger ce dernier à être nommé déchet, et à être enfoui en décharge. En outre, norme NFU 44-051 ou non, les agriculteurs ne veulent pas de ce produit (décisions des chambres d'agriculture de l'Eure et d'Ile de France), le projet d'usine de TMB-Méthanisation n'aura donc d'autre débouchés que celui de la décharge. Donc le recours à l'incinération et à la mise en décharge reste très important (quasiment équivalent à aujourd'hui : réduction de 6% uniquement !).

Il faut améliorer la collecte sélective et prévoir des unités de traitement adaptées à cette collecte, tant en terme de dimensionnement que de procédé choisi.

Riverains de l'ARIVEM :



Synthèse sur les alternatives à mettre en œuvre : collecte, traitement, débouchés de nos déchets

Leur intervention :

<https://www.youtube.com/watch?v=LQ-RysSCwKA&feature=plcp>

http://www.dailymotion.com/video/xrrxah_solutions-alternatives-dechets-arivem-20-juin-2012_news

Suite aux analyses effectuées par le BET Horizons, et aux retours d'expériences de succès en terme de gestion des déchets en Europe, les riverains ont élaboré des alternatives au projet actuel, qui sont immédiatement applicables.

Elles sont réalistes, efficaces, respectueuses de l'environnement et de l'intégrité des riverains.

La logique consiste à améliorer fortement la collecte sélective, et à construire des unités de traitement adaptées à cette collecte et au respect de l'être humain.

Il convient de traiter **les déchets de A à Z** : Il faut mettre en place un tri et une collecte sélective, puis construire des unités de traitement adaptées aux déchets collectés et à leur environnement, en ne sacrifiant pas l'intégrité des riverains, et proposant des débouchés qui maximisent sur le recyclage et la protection de l'environnement.

Il y a trois types de déchets, donc trois logiques distinctes : **les matériaux secs** (plastiques, verres, cartons, métaux, papiers), **les bio-déchets** (industrie agro-alimentaire, restauration, marchés, mais aussi restes de repas des riverains), et les **ordures ménagères résiduelles** (ce qui n'a pas pu être trié à la source). Il faut donc **construire trois unités de traitement** (au lieu d'une), plus simples, plus efficaces, moins coûteuses et mutualisables.

En ce qui concerne les **matériaux secs** : il faut améliorer le tri sélectif, aujourd'hui déficient. Nous proposons ensuite de construire une usine d'éclatement des matériaux secs HQE à Romainville afin de rediriger ces matériaux vers les centres de recyclage. Il n'y aurait plus de nuisances et de risques vitaux, ni pour les salariés de l'usine du SYCTOM, ni pour les riverains de la Seine Saint Denis. En ce qui concerne l'acheminement des matériaux secs à recycler, ce pourrait être fait par

péniche, avec la construction d'un port à Bobigny, en utilisant le canal de l'Ourcq puis le Canal St Denis, les centres de recyclage étant majoritairement situés dans la région de Rouen (pas de nuisances, car il n'y aura pas de matières putrescibles dans la péniche).

En ce qui concerne les **bio-déchets**, il faut favoriser le compostage ou le lombri-compostage individuel par l'adoption d'une fiscalité incitative (exonération fiscale). Il convient tout de même de créer une collecte sélective des biodéchets, pour les professionnels et les particuliers. Il faut ensuite construire une usine de méthanisation ou de compostage sans TMB sur les bio-déchets. Cette usine devra être située hors zone urbaine, et respecter un périmètre de sécurité d'au moins un kilomètre, pour qu'aucun riverain ne subisse les nuisances olfactives, les impacts sanitaires, ou ne craigne de la survenance d'un incident industriel. En outre, cette usine serait beaucoup plus simple et beaucoup mieux maîtrisée qu'une usine de TMB-Méthanisation, donc beaucoup moins accidentogène pour ses salariés. Ce centre produira un compost sain et valorisable (avec un partenariat nécessaire avec les chambres d'agriculture locales), et du gaz (dans le cas d'une usine de méthanisation) qui pourrait produire de l'électricité ou alimenter les camions poubelles.

Enfin, pour les **ordures ménagères résiduelles**, il convient de souligner que leur part va baisser fortement avec l'amélioration de la collecte ! Il convient de les collecter séparativement des matériaux secs et bio-déchets. Il faut ensuite les traiter dans une usine de stabilisation, afin d'éviter l'émission de gaz à effet de serre, d'optimiser le recyclage, et de réduire et stabiliser les ordures restantes pour respecter les exigences environnementales. Cette usine doit être accolée à une décharge afin d'éviter une augmentation du transport des déchets, et éviter que les riverains n'en subissent les nuisances olfactives (ressenties dans un rayon d'au moins un 1km).

De **nombreux emplois seraient créés** avec ce plan d'action global, en raison de la main d'œuvre nécessaire à la mise en place de la collecte sélective.

Ce projet permet de **respecter les exigences environnementales**, avec un taux de recyclage et de valorisation organique qui atteindrait 40% en 2020, 65% en 2030, et qui à terme pourrait atteindre les 85%. Ceci alors que le projet actuel nous condamne à un taux de recyclage de 16% pour les trente ans à venir (et donc un enfouissement ou une incinération atteignant les 84% !)

Enfin, pour les riverains, **ce projet les préserve de toutes nuisances, inquiétudes sanitaires et craintes vitales**, ainsi que de tout impact pour l'environnement économique et social : personne ne souffre de mauvaises odeurs et de dangers d'incendie ou d'explosion, ni ici ni ailleurs !

Pour parvenir à mettre en œuvre ce plan d'action, chaque riverain doit s'investir dans l'acte de tri. Mais ce sont surtout **les élus, locaux et du SYCTOM, qui ont un rôle majeur à jouer, en permettant la mise en œuvre de la collecte sélective, la construction d'unités de traitement cohérentes, protégeant l'environnement, la santé et la sécurité des riverains, et en permettant des débouchés optimisant le recyclage.**

A ce jour, personne ne peut plus prétendre ignorer les risques du projet actuel. Désormais, personne ne pourra plus prétendre non plus qu'il n'y a pas d'alternative au projet actuel !

De nombreux élus soutiennent déjà la cause des riverains. Il est urgent que les indécis s'investissent dans ce sujet majeur !

Les chiffres de nos alternatives sont très pessimistes, car comme le démontrent les exemples de nos amis Espagnols et Italiens, il ne faut pas 15 ans pour passer de 10% de collecte sélective à 75% : cela se fait en moins d'un an s'il y a une volonté politique forte !

Si nos élus décident début 2013 de lancer la collecte sélective avec un accompagnement des riverains, dès 2014, nous aurons un taux de collecte de 50%, et en 2020 nous dépasserons allègrement les 75% !

C'est non seulement un devoir pour l'avenir des générations futures, mais en plus une obligation légale !

Le projet actuel est construit pour trier, avec des machines, nos poubelles mélangées : on ne peut y mettre nos déchets triés, car ils seraient alors irrémédiablement pollués et ne pourraient plus être triés, valorisés et recyclés (on ne met pas dans une usine de tri des déchets déjà triés !) : nos déchets ne seront pas traités dans le TMB de Romainville.

Il faudra alors construire d'autres usines, adaptées au tri (comme dans notre projet), pour traiter nos déchets collectés séparativement.

Quant à l'usine de TMB de Romainville, à quoi servirait-elle ? La réponse est édifiante : à traiter les déchets des collectivités maintenues ainsi dans l'illégalité, ne respectant pas les obligations réglementaires de tri à la source. Des déchets venant des confins de l'Île de France voire de plus loin, au regard du gigantisme de cette usine.

Tout ça pour un résultat nul (cela ne permettra pas pour autant de traiter correctement ces déchets), avec tous les dangers, risques et inconvénients pour les populations locales !

Nos déchets locaux ne pourront plus être traités ici, et ici on traitera les déchets venus d'ailleurs, et de parfois très loin. C'est une aberration totale, avec tous les risques que nous connaissons pour le 93.

**STOPONS CE PROJET INSENSE,
METTONS EN ŒUVRE LES VÉRITABLES SOLUTIONS A LA GESTION DES DECHETS**

TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LES USINES DE TMB-METHANISATION

N'oubliez pas que pour tout savoir sur le procédé de TMB-Méthanisation vous pouvez toujours consulter la vidéo de la réunion publique du 14 mars 2012.

Des professionnels et des riverains d'usines existantes sont venus nous expliquer pourquoi ces usines n'étaient à faire ni ici, ni ailleurs : danger pour l'environnement, risques sanitaires, nuisances insoutenables, gaspillage de l'argent public, voici le triste bilan de cette technologie, qui va d'échec en échecs depuis 30 ans.

- Compost toxique
- Risques d'explosion et d'incendie
- Inquiétudes sanitaires
- Echec des usines existantes
- Odeurs subies par les riverains d'usines de TMB-Méthanisation récentes
- Gaspillage de l'argent public
- Appel aux élus

Sur Youtube : <http://www.youtube.com/watch?v=8D3waCw8ORU&feature=youtu.be>

Sur Daily Motion : http://www.dailymotion.com/video/xpsm0s_tmb-methanisation-best-of-14-mars-2012_webcam